

Municipales Bio 2026 : portez un programme pour la bio locale !



Des objectifs réalisables :

- ✓ Atteindre 100% du foncier agricole appartenant à la collectivité en bio.
- ✓ Tendre vers 100% de bio dans les cantines.
- ✓ Viser 21% de la surface agricole du territoire en bio (Obj. national)
- ✓ Soutenir le passage à 12% de consommation bio (Obj. national)

Une initiative portée par 800 agriculteur·ices bio en partenariat avec des acteurs économiques d'Ille-et-Vilaine :



AGROBIO 35
Les agriculteur·ices
bio d'Ille-et-Vilaine



Des actions à impact pour l'économie locale, la santé et l'environnement

Action sociale

Développement économique

Climat, Eau et biodiversité

Restauration collective

Contrat Local de Santé



Retrouvez toutes nos
propositions d'actions
sur Internet !

Quels effets pour la collectivité ?



Réduction des risques pour la santé pour les agriculteurs et agricultrices, leur voisinage et l'ensemble des habitant-es via l'alimentation bio qui réduit le risque d'obésité, de diabète de type 2, de cancer du sein et de lymphome



Renforcement de l'économie locale, avec une filière bio générant +50% d'emplois et dont plus de la moitié des fermes vendent en circuit-court. Une opportunité pour le développement d'ateliers de transformations et la souveraineté agricole. Un levier essentiel pour la dynamique rurale !



Réduction des coûts de traitement de l'eau potable, par l'absence d'utilisation de pesticides de synthèse et une moindre utilisation de nitrates.



Développement d'une agriculture favorisant le lien entre les habitant-es et les agriculteur-ices. Une opportunité pour questionner l'alimentation, créer une dynamique positive pour une meilleure accessibilité de l'alimentation sur le territoire.



Préservation du climat et de la biodiversité, avec des productions végétales moins émettrices de gaz à effet de serre et +20% d'espèces sur les parcelles en bio.



Maintien du paysage bocager, avec une alimentation des bovins bio basée sur le pâturage, la replantation de haies régulières et le développement de l'agroforesterie sur les fermes bio.



Pour en savoir plus :

QUENTIN VAZEILLE

Chargé de plaidoyer - 06 03 10 79 48

q.vazeille@agrobio-bretagne.org